

Les subsides

On a réalisé jusqu'à quel point notre situation devenait précaire lorsque le mandataire américain a donné une conférence de presse pour indiquer que pour autant que lui était concerné, les États-Unis s'engageaient dans cette discussion sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis avec aucun prérequis. Quant à la lui, le négociateur américain nous a dit, et c'est public: Tout était sur la table. Tout devait être négocié dans cette nouvelle entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Or il est évident que face à de telles négociations, le Canada a beaucoup à perdre.

Il est certain que si tout est sur la table on peut s'attendre à ce que des secteurs complets de notre industrie canadienne soient durement affectés dans les mois à venir.

Ce n'est pas sans raison que l'Union des producteurs agricoles, cet organisme agricole important dans la province de Québec, a passé des résolutions demandant au gouvernement du Canada de protéger notre industrie agricole canadienne, de protéger nos agriculteurs qui, de peine et de misère, ont réussi à se monter dans le domaine agricole—que ce soit dans le domaine laitier ou dans le domaine de la production du porc ou dans le domaine des oeufs ou dans le domaine du poulet—un marché leur permettant de vivre décemment et convenablement.

Or, il est évident que les agriculteurs, en particulier de l'Est du Canada, ont beaucoup à perdre devant ces négociations sur le libre-échange. Et je dis que si le Président des États-Unis n'a pas hésité à signer de sa main une surtaxe de 35 p. 100 qui met en péril les travailleurs de l'industrie des résineux et de celle des bardeaux de toiture et de façade de l'Ouest canadien, je ne suis pas du tout confiant qu'à la première occasion le Président des États-Unis, pour essayer de protéger les producteurs agricoles des États-Unis, ne fera pas la même chose et ne chambardera pas complètement les relations qui existent présentement entre le Canada et les États-Unis dans le domaine agricole, et ne passera pas, comme cela a été le cas présentement avec cette surtaxe qui met 4,000 travailleurs du bois sur le chômage en Colombie-Britannique, une mesure semblable qui mettra ainsi plusieurs milliers d'agriculteurs du Québec et de l'Est du Canada sur le pavé à la suite de mesures protectionnistes américaines que le Président des États-Unis pourrait prendre.

Monsieur le Président, je conclus donc en disant qu'il est très important que nous révisions nos positions vis-à-vis des Américains et que le premier ministre cesse de se comporter comme un gouverneur d'un État américain et trouve le courage d'agir comme un chef d'État souverain.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! Questions et commentaires. La parole est maintenant à l'honorable député de Lévis (M. Fontaine).

M. Fontaine: Monsieur le Président, avant de poser quelques questions à mon collègue de Papineau (M. Ouellet), je voudrais passer une petite remarque sur ses affirmations concernant le *Polar Sea*. Ce navire a été vu dans les eaux canadiennes l'été dernier et, au cours de la même période dans les mêmes jours, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a immédiatement donné une réponse et pris les dispositions qui s'imposaient. Cela se compare, d'une façon assez étrange, avec le navire américain le *Manhattan* qui, en 1969,

était passé au même endroit et, en 17 ans, les libéraux n'avaient jamais répliqué.

Alors, lorsqu'il parle de la bonne entente entre les deux gouvernements, il pourrait aussi parler des États-Unis qui ont décidé, à toutes fins pratiques, de déclarer la guerre à la Grenade en 1983 et le premier ministre du Canada a été avisé par les journaux.

Également, on pourrait se demander pourquoi les libéraux ont mis en place l'Agence d'examen de l'investissement étranger? Alors, ce ne sont pas là des bonnes relations amicales. Nous, nous l'avons enlevée.

Ma première question, monsieur le Président, est donc la suivante: Est-ce que le député de Papineau pense qu'il est plus important de faire accepter une question de principe général par le Comité de finances des sénateurs américains qui, suite à cette acceptation, vont soit accepter soit refuser en bloc toutes nos négociations bilatérales?

Ma deuxième question—Je demanderai au député de Papineau, et je sais qu'il est capable de me répondre, et je prétends qu'il va me répondre aussi, parce qu'il est de ces députés qui sont capables de donner la réponse, si on le compare à certains de ses collègues qui ne donnent jamais la réponse, je me fie qu'il sera capable de m'éclairer—Quel est le pourcentage du 95 milliards que le Canada exporte aux États-Unis qui se rapporte aux bardeaux de cèdre? Et la sous-question: Quel est le pourcentage de ces exportations de 95 milliards par année qui se rapporte au bois d'oeuvre?

Et je termine, monsieur le Président, en demandant au député de Papineau: Quel est le pourcentage de la valeur ajoutée à ces produits de base? Autrement dit, est-ce que ce sont des produits hautement sophistiqués avec un long processus de manufacture ou si ce sont des produits proches de la matière première que l'on pourrait exporter?

M. Ouellet: Monsieur le Président, je voudrais très brièvement répondre aux nombreuses questions qui m'ont été posées par le député de Lévis.

Je voudrais d'abord lui dire que lorsque le *Manhattan* a passé en eaux territoriales canadiennes à l'époque, il devrait savoir, en tout cas, s'il ne le sait pas, je vais le lui rappeler, qu'il y avait un Canadien à bord de ce bateau et que ce voyage avait été sanctionné par les autorités canadiennes, alors que cette fois-ci, il n'y avait pas de Canadien à bord du *Polar Sea*, et il est évident que ce voyage n'a pas été autorisé par le gouvernement du Canada. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), comme le disait lui-même le député de Lévis, a été obligé d'intervenir après coup pour déposer une motion à la Chambre, un projet de loi pour dire qu'à l'avenir, il ne voudrait plus que de telles choses se produisent. Et il avait même dit à l'époque, à la suite de ce voyage, qu'il irait peut-être en appeler devant le tribunal international de La Haye pour se plaindre de cette violation du territoire canadien.

En d'autres mots, le premier ministre du Canada (M. Mulroney) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada (M. Clark) se sont fait «poigner les culottes à terre». Ils ont réagi après coup seulement, une fois qu'ils se sont rendu compte que ce bateau américain était en train de violer le territoire canadien. Je trouve cela absolument aberrant, parce que jamais dans le passé, jamais sous aucun premier ministre, pas